



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AISNE

Direction départementale des territoires

Laon, le 16 MAI 2013

Service Environnement
Unité Gestion des Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement, Déchets

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE PARC ÉOLIEN DE SAINT PIERREMONT

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté du 14 mai 2013, une enquête publique qui sera ouverte du 17 juin 2013 au 18 juillet 2013 inclus, dans la commune de SAINT PIERREMONT sur la demande d'autorisation d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs de plus de 50 mètres de hauteur dénommée parc éolien de Saint Pierremont sur le territoire de la commune de SAINT PIERREMONT présentée par la société MET Les Grands Bois dont le siège social est situé Tour de Lille 19° étage Boulevard de Turin 59 777 LILLE.

Le projet est composé de 6 éoliennes d'une puissance nominale de 2 MW et d'une hauteur de 126 mètres sur le territoire de la commune de SAINT PIERREMONT.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers, l'avis émis par l'autorité environnementale ainsi que toute information relative à l'enquête publique sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Aisne (www.aisne.pref.gouv.fr).

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier, qui contient l'étude d'impact et l'avis émis par l'autorité environnementale susmentionnés, dans la mairie de SAINT PIERREMONT ou à la Direction départementale des territoires aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de SAINT PIERREMONT, siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

Des informations peuvent être également demandés auprès de la société MET Les Grands Bois à Tour de Lille 19° étage Boulevard de Turin 59 777 LILLE.

M. Yvon VARLET, chef de brigade, en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur titulaire et M. André-Noël STERN, assistant technique à la chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne, en retraite, a été désigné comme suppléant ; M. Yvon VARLET siégera pour recevoir les observations du public aux dates, heures et lieux suivants :

JOURS	HEURES	LIEUX
Lundi 17 juin 2013	9h-12h	SAINT PIERREMONT
Mardi 25 juin 2013	15h-18h	SAINT PIERREMONT
Mercredi 03 juillet 2013	15h-18h	SAINT PIERREMONT
Samedi 13 juillet 2013	9h-12h	SAINT PIERREMONT
Jeudi 18 juillet 2013	15h-18h	SAINT PIERREMONT

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires (50, boulevard de Lyon, 02011 LAON Cedex), à la mairie de SAINT PIERREMONT et sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le Préfet de Région Picardie est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande susvisée, qui peut être un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté de refus d'exploiter.

Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation,

Le responsable d'unité,

Thomas BOSSUYT